



ET JE LEUR DONNERAI DANS MA MAISON ET DANS MES MURS UN MÉMORIAL (YAD) ET UN NOM
(SHEM) QUI NE SERONT PAS EFFACÉS
ISAÏE 56.5

COMITÉ FRANÇAIS POUR YAD VASHEM

RAPPORT D'ACTIVITÉ
2012

JUIN 2013



Comité Français pour Yad Vashem

33, rue Navier • 75017 Paris

Tél. : 01 47 20 99 57 • Fax : 01 47 20 95 57

yadvashem.france@wanadoo.fr • www.yadvashem-france.org

Sommaire

<u>Le mot du Président</u>	4
<u>Le Comité Français pour Yad Vashem</u>	
Missions	6
Organisation du Comité Français pour Yad Vashem	6
Quelques faits qui ont marqué l'année 2012	8
<u>Activités concernant les « Justes parmi les Nations »</u>	
Le titre de « Juste parmi les Nations »	11
Instruction des dossiers	11
Répartition des Justes par région	12
Remise des médailles: organisation des cérémonies	13
Le Réseau « Villes et Villages des Justes de France »	13
<u>Collecte des feuilles de témoignage « DAF-ED »</u>	16
<u>Contributions mémorielles</u>	
Témoignages auprès des jeunes	17
Expositions itinérantes	17
Réalizations en partenariat	17
Assistance à la réalisation d'expositions, publications...	20
<u>Les vecteurs de communication</u>	
Le site internet: www.yadvashem-france.org	21
Le Lien francophone	23
Les relations avec la presse	23
<u>Annexe 1: Bilan Financier 2012</u>	24
<u>Annexe 2</u>	
Cérémonies de remise de Médaille des Justes parmi les Nations organisées par le Comité Français pour Yad Vashem en 2012	26
<u>Annexe 3</u>	
Inaugurations de lieux de mémoire en 2012	36
Liste des inaugurations qui ont eu lieu en 2012:	36

Le mot du Président



Chaque année, au moment où l'association doit établir son Compte rendu d'activité, on demande au Président, qui l'a pilotée toute l'année avec son équipe, de donner son sentiment sur l'exercice écoulé, sur le travail effectué, et surtout d'esquisser des perspectives pour l'année qui vient :

En fait, on demande si tout a été fait parfaitement, et l'on souhaite que tout le nécessaire soit fait pour que tout se passe encore mieux à l'avenir !

Or la charge d'un Président du Comité Français pour Yad Vashem, et celle de toute son équipe, est particulièrement lourde parce qu'ils doivent assumer en fait deux missions à titre bénévole en plus de leur vie personnelle.

L'UNE DE CES MISSIONS est de faire :

- que le Comité diligente l'étude des dossiers soumis aux fins de la reconnaissance éventuelle du titre de « Juste parmi les Nations » par Yad Vashem.
- qu'il organise le déroulement des cérémonies de remise des médailles des Justes aux quatre coins de la France, en coordination avec un représentant de l'ambassade d'Israël.
- qu'il réussisse à coopter de nombreux nouveaux adhérents qui soutiennent l'association en payant leurs cotisations, qu'il essaie aussi de recueillir un maximum de dons pour faire face à ses dépenses de fonctionnement ; sans ces contributions, il ne pourrait pas assurer ses missions, malgré la subvention de son précieux partenaire, la Fondation pour la Mémoire de la Shoah.
- qu'il fonctionne en harmonie avec la diversité des associations juives de France, et en particulier au sein du CRIF dont il est l'un des membres.

L'AUTRE MISSION du comité est d'aider de toutes ses forces Yad Vashem Jérusalem, en lui fournissant toute l'assistance possible, et en particulier, un support financier grâce à un fund raising en France. Tâche difficile surtout en temps de crise, mais indispensable car il s'agit d'aider Yad Vashem à assumer ses missions sacrées ; le musée de Yad Vashem Jérusalem, auquel tous les visiteurs peuvent accéder gratuitement, est en effet le centre mondial qui garde le souvenir de six millions de Juifs assassinés.

Bonne nouvelle, 2012 a été une année riche en événements majeurs dans la vie de l'association, vous en trouverez la description dans les différents chapitres de ce document.

Notre association est en pleine expansion, grâce à l'engagement massif d'une équipe soudée, renforcée par de nouveaux bénévoles, et portée par l'opération « Villes et Villages des Justes de France » qui constitue pour notre Comité un projet d'avenir et lui donne une nouvelle dynamique.

Le 12 septembre 2012, s'est tenue à l'hôtel de ville de Paris la réunion constitutive du réseau « Villes et Villages des Justes de France », sous le parrainage de Bertrand Delanoë, maire de Paris. 40 élus, représentant 27 communes, et différentes personnalités ont participé à cette réunion. Lors de la naissance officielle de ce réseau, Madame Wauquiez-Motte, maire du Chambon sur Lignon a accepté d'être présidente d'honneur et Monsieur Thierry Vinçon, maire de Saint Amand Montrond, a été élu président.

Nous vivons actuellement un moment d'histoire de France très particulier, soixante-dix ans après la guerre: la collaboration massive de l'état français avec les allemands reconnue par le président Chirac lors de son discours du 16 juillet 1995 et confirmé par le président Hollande au Vel d'hiv en juillet 2012 a laissé un sentiment de profonde culpabilité dans le pays et apparaît aujourd'hui un violent désir de rédemption. Alors,

et en se gardant, bien sûr, de tout révisionnisme, on peut parler avec prudence d'une autre France, celle que l'on aime, celle de la résistance, celle des Justes parmi les Nations reconnus au nombre de 3654 au 31 décembre 2012.

Et depuis que nous avons initié ce réseau des « Villes et villages des Justes de France », tous les jours, des maires avec leur conseil municipal unanime nous demandent d'inaugurer en présence d'un représentant de l'ambassade d'Israël, ici une esplanade, là une allée, ailleurs une place, où sera apposée une plaque en souvenir de ces héros qui ont sauvé des juifs au péril de leur vie.

Sur les 36000 communes de France, plus de 2000 ont organisé des cérémonies de remise de médaille et 150 d'entre elles ont déjà inauguré un lieu de mémoire. Le travail qui nous attend est donc immense et exaltant.

Ainsi allons-nous honorer début 2013 deux villes célèbres pour leur attitude envers les juifs pendant la guerre 1940-1944: le Chambon sur Lignon et Moissac.

Bonne lecture de ce compte rendu d'activité, et encore merci à vous, maires et élus du réseau « Villes et Villages des Justes », bénévoles et adhérents du Comité, qui nous soutenez dans nos activités et qui êtes à nos côtés pour nous permettre de remplir nos missions.

Jean-Raphaël Hirsch

Le Comité Français pour Yad Vashem

Missions

Association loi 1901, créée en 1989, le Comité Français est constitué majoritairement de bénévoles et poursuit dans toute la France, avec ses vingt-cinq délégués régionaux et l'ensemble des bénévoles, plusieurs missions en soutien aux actions menées par l'Institut Yad Vashem de Jérusalem.

Il œuvre pour la reconnaissance des « Justes parmi les Nations » de France ainsi que pour la recherche et la collecte des noms des victimes de la Shoah. Il contribue également à la transmission de l'histoire de la Shoah auprès de la jeunesse et des enseignants français, et fournit des informations aux historiens, aux journalistes et à toute personne qui travaille sur l'histoire des Justes de France.

Les cérémonies de remise de médaille des « Justes parmi les Nations » sont l'illustration et l'aboutissement de ces missions, accomplies en présence d'un représentant de l'Ambassade d'Israël en France, et outre les Justes et les personnes juives sauvées, elles rassemblent les élus locaux, les écoles et les associations mémorielles, les institutions religieuses de toutes confessions, et aussi les populations des communes concernées.

En prolongement de ces cérémonies, le Comité Français accompagne aussi les communes dans l'organisation des inaugurations de « lieux de mémoire » en hommage aux Justes. Il a été ainsi à l'origine du Réseau « Villes et Villages des Justes de France » dont la vocation est de regrouper ces communes pour qu'elles puissent partager leurs expériences.

Organisation¹ du Comité Français pour Yad Vashem

PRÉSIDENTS D'HONNEUR: Simone Veil, Samuel Pisar, Richard Prasquier, Paul Schaffer

PRÉSIDENT: Jean-Raphaël Hirsch

VICE-PRÉSIDENTS: Louis Grobart, François Gugenheim, Pierre Osowiechi

TRÉSORIER: Victor Kuperminc

SECRÉTAIRE GÉNÉRAL: Jean-Pierre Gauzi

COMPOSITION DU BUREAU: Émile Frydender, Jean-Pierre Gauzi, Louis Grobart, François Gugenheim, Jean-Raphaël Hirsch, Victor Kuperminc, Pierre Osowiechi, Anne-Marie Revcolevschi, Paul Schaffer.

COMPOSITION DU COMITÉ DIRECTEUR: Léon Borocin, Nicole Caminade, Roger Chouraqui, Solange Eichenrand, Charles Finel, Émile Frydender, Jean-Pierre Gauzi, Louis Grobart, François Gugenheim, Jean-Raphaël Hirsch, Victor Kuperminc, Jenny Laneurie, Jean-Pierre Levy, Viviane Lumbroso, Pierre Osowiechi, Anne-Marie Revcolevschi, Gabrielle Rochmann (FMS), Karine Rosenblum, Nicolas Roth, Nicole Ryfman, Viviane Saül, Paul Schaffer, Victor Seror, Régine Sigal, Sylvie Topiol, Pierre-François Veil.

Permanents:

DAVID ADAM: Directeur du Comité Français

CORINNE MELLOUL: Responsable du département des Justes

¹ Mai 2013

Quelques faits qui ont marqué l'année 2012

LE 9 JANVIER, Soirée Théâtre: « En ce temps-là, l'amour... », de Gilles Ségala
Cette pièce, qui raconte avec une émotion soutenue le comportement surprenant d'un père envers son fils, pendant leur interminable voyage en train vers les camps de la mort, a attiré près de 150 spectateurs, dont Beate et Serge Klarsfeld qui ont conclu la soirée par des paroles émues et justes, en présence de Gilles Ségala, lui-même enfant caché.

LE 17 FÉVRIER, Inauguration du collège « Mathilde Marthe Faucher, Juste parmi les Nations », à Allasac, en présence de François Hollande, alors député et président du conseil général de Corrèze et de Yossi Gal, ambassadeur d'Israël en France.

LES 25 ET 26 FÉVRIER, « Juste une cachette? », pièce de théâtre pour cinq comédiens, dont deux enfants, présentée pour la première fois au théâtre Nicolas Peskine, de Blois.



Délégation du voyage « Mémoire de Justes » avec le Professeur René Frydman

LE 8 MARS, Journée de la Femme - Évelyne Berdugo, présidente de la Coopération Féminine, a invité les femmes des diverses associations juives à se joindre à elle pour une journée de rencontres et d'échanges. Le Comité Français était représenté par l'une de ses bénévoles, Elisabeth Birene. Notons qu'en France, la première médaille de « Juste parmi les Nations » a été attribuée à une femme, Alice Ferrière, nommée en 1964. Elle fut la première des 1979 femmes honorées à ce jour en France.

DU 17 AU 22 AVRIL, Voyage des petits enfants de « Justes parmi les Nations » pour Yom Hashoah 5772, en partenariat avec la Fondation France-Israël.

LE 15 MAI, lancement officiel du nouveau site internet du Comité Français.

LE 21 MAI, parution du livret « Les Justes parmi les Nations de la région centre », ouvrage réalisé par la mission interdépartementale mémoire et communication de l'ONAC-VG, en partenariat avec le Comité Français. Ce livret recense les 130 Justes de la région en contextualisant leur histoire.



Pièce de théâtre « Juste une cachette? »

LE 4 JUIN, réunion à Paris des délégués régionaux du Comité Français :

point de rencontre annuel de la vingtaine de délégués qui assurent notamment les cérémonies de remise de médaille et d'inauguration de lieux de mémoire.



Avner Shalev et le Général Georgelin

LE 10 JUILLET, cinq ans après l'inauguration au Panthéon de la plaque à la mémoire des Justes de France, **la médaille des Justes parmi les Nations fait son entrée officielle au musée de la Légion d'honneur**, à Paris, apportée par Avner Shalev, Président de Yad Vashem et confiée au Grand Chancelier, Jean-Louis Georgelin.

DU 15 AU 18 JUILLET, participation au **32^e Congrès International de Généalogie Juive** à Paris, dont la Shoah et le rapatriement des Juifs d'Afrique du Nord étaient les deux thèmes majeurs. Plus de 200 conférences ont été données par des intervenants de renom, parmi lesquels Alexander Avraham, directeur de la Salle des Noms et Zvi Bernhardt, l'un des responsables des Archives de Yad Vashem Jérusalem.

LE 22 JUILLET, à l'occasion de la **Journée nationale à la mémoire des victimes des crimes racistes et antisémites de l'État français et d'hommage aux Justes de France**, et de la commémoration de la rafle du Vel d'Hiv de juillet 1942, Marie Theulot, fille et petite-fille de Juste, a prononcé un discours rappelant les actions courageuses de son grand-père Georges Vigoureux, commissaire de police, aidé par son jeune fils.

LE 22 JUILLET, en présence de Manuel Vals, Ministre de l'Intérieur, inauguration de **l'Allée des Justes à Strasbourg**, à l'emplacement de l'ancienne Synagogue construite en 1898, incendiée par le régime nazi en 1940, puis rasée en 1941. Cette cérémonie s'est prolongée par une remise de médaille aux ayants-droits de Louis Henry Auguste et Jeanne Bieber.

LE 12 SEPTEMBRE, première réunion du **Réseau « Villes et Villages des Justes de France »** à l'Hôtel de Ville de Paris, sous le parrainage de Bertrand Delanoë, Maire de Paris.



Jean-Raphaël Hirsch, Thierry Vinçon, Elianne Wauquiez-Motte, Paul Schaffner lors de la réunion des Maires.



Dîner de Gala destiné à soutenir les activités de l'École Internationale pour l'Enseignement de la Shoah de Yad Vashem

40 élus, représentant 27 communes, ainsi que différentes personnalités, ont participé à cette réunion qui a marqué la naissance officielle de ce Réseau. Madame Wauquiez-Motte, Maire du Chambon-sur-Lignon, a accepté d'en être Présidente d'Honneur, et Monsieur Thierry Vinçon, Maire de Saint-Amand-Montrond, Président. En clôture de cette réunion, **Conférence de l'historien Patrick Cabanel**, autour de son livre « Les Justes en France ». Cet ouvrage a pu voir le jour grâce à la coopération du Comité Français qui a accueilli l'auteur et a mis à sa disposition son fonds documentaire sur les dossiers des Justes.

LE 13 NOVEMBRE, dîner de Gala destiné à soutenir les activités de **l'École Internationale pour l'Enseignement de la Shoah de Yad Vashem**, sous le patronage de Simone Veil. Ce dîner, dont l'invité d'honneur était le professeur René Frydman, a rassemblé dans les salons du Pavillon Dauphine, plus de 250 participants parmi lesquels de nombreux hôtes de marque, notamment Samuel Pisar.

LE 22 NOVEMBRE, inauguration de **l'exposition « Les Justes de l'Isère »** à Grenoble dans le Palais du Parlement, devant plus de 200 personnes. Cette exposition, en partie préparée au siège du Comité, a aussi donné naissance à un ouvrage collectif, ainsi qu'un film de 52 minutes.

Carte de France des délégués régionaux



- Daniel Wancier
- Marie-France & Norbert Bensaadon, Alfred Sabbah
- Didier Cerf
- Natan Holchaker, Michel Alitenssi & Gérard Benguigui
- Ralph Memran, Patrick Barone & Pierre Osowiechi
- Simon Massbaum
- Albert Seifer & Betty Paskiewicz
- François Guguenheim
- Charley Daïan
- Henri Benhamou
- Robert Mizrahi & Serge Cœn
- Herbert Herz & Joseph Banon
- Michael Iancu & Édith Moskovic
- Arielle Krief

Activités concernant les « Justes parmi les Nations »

Le titre de « Juste parmi les Nations »

Le 19 août 1953, cinq ans après la création de l'État d'Israël, est créé à Jérusalem l'Institut Commémoratif des Martyrs et des Héros de la Shoah -YAD VASHEM-, un nom tiré du chapitre V du Prophète Isaïe: « et je leur donnerai dans ma maison et dans mes murs un mémorial (Yad) et un nom (Shem) qui ne seront pas effacés ».

En 1963, une Commission présidée par un juge de la Cour Suprême de l'État d'Israël est alors chargée d'attribuer le titre de « Juste parmi les Nations », la plus haute distinction civile décernée par l'État hébreu, à des personnes non juives qui, au péril de leur vie, ont aidé des Juifs persécutés par l'occupant nazi. Les personnes ainsi distinguées doivent avoir procuré, au risque conscient de leur vie, de celle de leurs proches, et sans demande de contrepartie, une aide véritable à une ou plusieurs personnes juives en situation de danger.

La médaille des « Justes parmi les Nations » est attribuée nominativement à titre individuel et ne peut pas concerner un groupe d'individus, une commune, une collectivité ou un pays.



Médaille et diplôme

Instruction des dossiers

En 2012: **72 nouvelles demandes** ont été reçues, **52 d'entre elles ont été instruites** par les bénévoles du Département des Justes, sous la responsabilité de notre Vice-président, Louis Grobart avant d'être envoyées à Jérusalem, au département des Justes de l'Institut Yad Vashem.

Au 31 décembre 2012, **83 dossiers** des années précédentes sont encore en cours d'examen à Jérusalem.

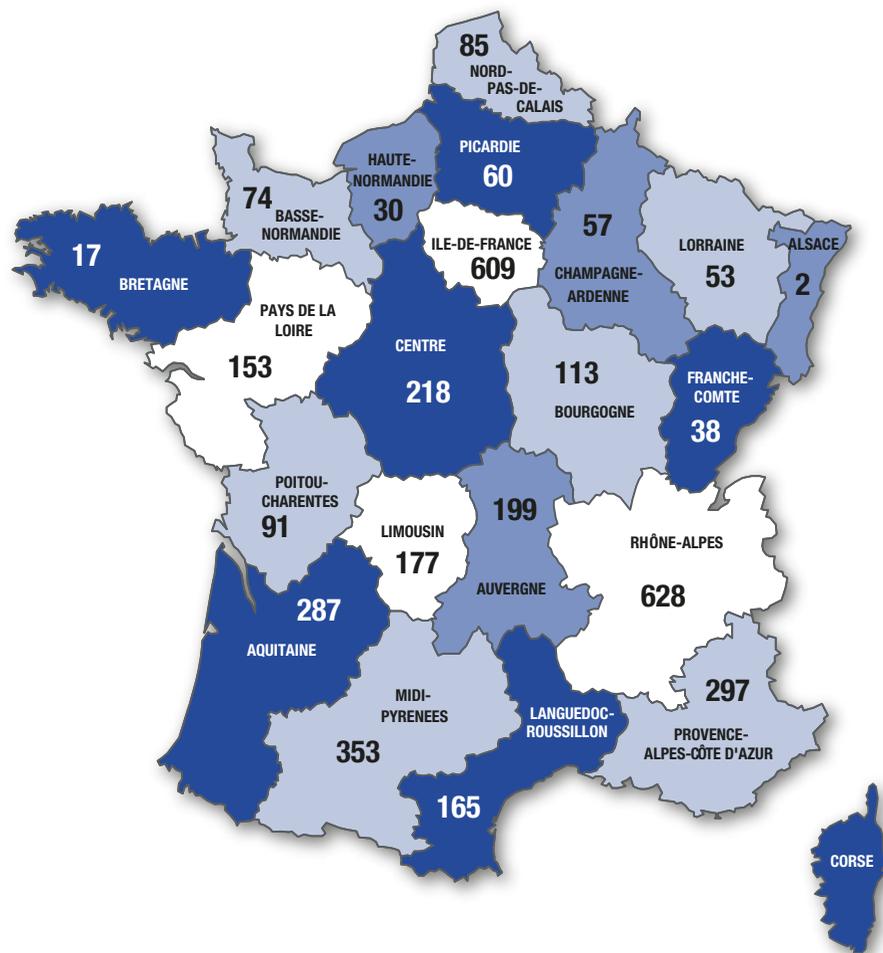
L'audition des témoins, la collecte de documents, la publication d'avis de recherche, sont les démarches qui ont permis une instruction rigoureuse des dossiers reçus.

En 2012, 140 Justes ont été reconnus par Jérusalem pour la France (sur un total de 456 pour l'Europe), représentant ainsi plus de 30 % du nombre de Justes reconnus.

Ces résultats ne signifient pas nécessairement que les Justes ont été plus nombreux en France que dans les autres pays occupés, mais ils font ressortir que de nombreuses familles juives ont eu et ont encore aujourd'hui le souci de rendre hommage à ceux et celles qui les ont sauvées, et sans doute aussi que l'information et la communication ainsi que le travail du Comité Français pour Yad Vashem sur ces sujets s'avèrent fructueux.

Au 1^{er} janvier 2013, le nombre total des Justes nommés pour la France atteint 3654 sur un total 24811 dans l'ensemble du monde (soit 14,7 %).

Répartition des Justes par région



Membres bénévoles du département des Justes:

Léon Borocin, Nicole Caminade, Louis Grobart, Rose-Hélène Kreplak, Viviane Lumbroso, Régine Sigal, Claude Ungar.

Remise des médailles: organisation des cérémonies

En partenariat avec les élus locaux, les délégués bénévoles du Comité Français pour Yad Vashem ont en 2012 organisé dans toute la France **78 cérémonies**; elles ont permis la remise de 85 médailles décernées à 149 Justes parmi les Nations en France et ont rassemblé **plus de 12 000 personnes**.

Ces Médailles ont été remises aux Justes ou à leurs ayants droit par les représentants de l'État d'Israël: des diplomates de l'Ambassade d'Israël en France et, pour la Région Sud, le Consul d'Israël à Marseille. En l'absence de diplomates israéliens, nos délégués ont remis eux-mêmes les médailles.

Ces cérémonies se sont tenues en présence de nombreuses personnalités locales, régionales et nationales avec un écho médiatique important. Chaque cérémonie, qu'il s'agisse d'honorer un Juste de son vivant ou à titre posthume, est un moment chargé d'émotion aussi bien pour les personnes sauvées, que pour les Justes et l'ensemble des participants.

Cette implication des élus pour rappeler ces histoires heureuses au milieu des années tragiques, n'est pas anodine. Elle reflète la volonté de défendre les valeurs de notre pays et de refuser l'égoïsme, l'intolérance et le rejet de l'autre.

Compte tenu du fort impact local de ces cérémonies, le Comité Français, avec les élus locaux, a le souci d'accroître leur visibilité au plan national afin de diffuser plus largement ces histoires exceptionnelles et leurs messages d'humanité et de courage.

Le Réseau « Villes et Villages des Justes de France »

... *Passant, souviens-toi...*

Le Réseau « Villes et Villages des Justes de France » a pour ambition de réunir les communes ayant nommé un lieu de mémoire - rue, place, allée, jardin, square, stèle... - pour perpétuer le souvenir et les valeurs portées par les « Justes parmi les nations », ces femmes et ces hommes qui, avec courage et au péril de leur vie, ont au cours de la seconde guerre mondiale, sauvé des Juifs en s'opposant aux persécutions antisémites nazies et à l'État français de Vichy. À ce jour, 155 communes de France ont créé de tels lieux et nos délégués ont souvent été à l'origine de ces initiatives, avec les maires des communes concernées, à la suite de l'organisation d'une cérémonie de remise de médaille.

Ce réseau a été initié dès 2010 par le Comité Français pour Yad Vashem, sous la présidence de Paul Schaffer. Il s'est développé depuis 2011 sous l'impulsion de son nouveau Président, Jean-Raphaël Hirsch, après réunion à Jérusalem avec Avner Shalev. Il regroupe 47 communes au 20 mai 2013.

Il faut se souvenir par ailleurs que des cérémonies de remise de médaille ont eu lieu dans plus de 2000 communes françaises, au cours desquelles plus de 3650 « Justes parmi les Nations » reconnus par l'Institut Yad Vashem de Jérusalem, ont été honorés.

Les villes et villages, membres du réseau, s'efforcent, avec l'aide du Comité Français, de transmettre cette mémoire, dans le

contexte de l'histoire générale de la Shoah et des déportations vers les camps de la mort dont 76 000 Juifs de France furent les victimes.

Cette transmission se fait :

- En développant des initiatives pédagogiques, culturelles et mémorielles mettant en lumière les « Justes parmi les Nations » honorés localement ou collectivement.
- En présentant des expositions sur ces histoires individuelles ou collectives.
- En documentant l'histoire des Justes de la commune et en l'indiquant sur le livret d'accueil et le site internet.

- En signalant par un panneau à l'entrée de la commune son appartenance au réseau « Villes et Villages des Justes de France ».
- En s'associant aux commémorations locales, régionales ou nationales, en particulier la « Journée nationale annuelle à la mémoire des victimes des crimes racistes et antisémites de l'État français et d'hommage aux Justes de France ».
- En s'associant aux cérémonies d'hommage organisées par l'institut Yad Vashem de Jérusalem à l'occasion du Yom Hashoah en avril ou en participant aux séminaires pédagogiques destinés aux enseignants.



Discours de François Hollande - Vel d'Hiv 2012



inauguration du Square des Justes parmi les Nations à Boussac

Rappelons que :

- Le 18 janvier 2007, dans la Crypte du Panthéon, le Président de la République Jacques Chirac, sur une proposition de Simone Veil, donnait aux « Justes parmi les Nations » de France, reconnus ou restés anonymes, une place légitime auprès des grandes figures de notre pays. Il y a fait inscrire leur action collective par ces mots : « (...) bravant les risques encourus, ils ont incarné l'honneur de la France, les valeurs de justice, de tolérance et d'humanité ».
- Parmi les 9 cérémonies qui sont inscrites au calendrier des commémorations nationales, et qui font l'objet d'un texte législatif ou réglementaire paru au Journal Officiel, figure la « **Journée nationale à la mémoire des victimes des crimes racistes et antisémites de l'État français et d'hommage aux Justes de France** », laquelle se tient le 16 juillet si c'est un dimanche, ou le dimanche qui suit (la rafle du Vel d'Hiv ayant eu lieu le 16 juillet 1942).
- Le 10 juillet 2012, cinq ans après l'inauguration au Panthéon de la plaque à la mémoire des Justes de France, la médaille des « Justes parmi les Nations » a fait son entrée officielle au Musée de la Légion d'Honneur, à Paris.

Lieux de mémoire et commémorations

« Se souvenir de ceux dont nous sommes fiers, dont notre ville ou notre pays s'enorgueillissent, inscrire leur action individuelle ou collective dans la Cité, c'est transmettre aux futures générations des valeurs de fraternité, d'humanisme, d'héroïsme, de justice et de paix ».

La présence d'un lieu de mémoire dans une commune donne l'opportunité de réunir les habitants autour de ce symbole à l'occasion des cérémonies nationales de commémoration ou de tout autre événement associé à l'histoire des Justes de la région.

En 2012, 17 nouveaux lieux de mémoire ont été inaugurés - Liste en annexe 3, page 36.



inauguration de l'Allée des Justes à Strasbourg

Collecte des feuilles de témoignage « DAF-ED »

« Donner un nom et un visage aux victimes de la Shoah »

La base de données de Jérusalem comporte aujourd'hui **plus de 4,2 millions** de noms des Juifs assassinés. Il reste encore près de 1 million cinq cent mille noms à identifier et à transmettre.

La création en 2006 d'une feuille de témoignage commune à Yad Vashem Jérusalem et au Mémorial de la Shoah à Paris permet d'alimenter en même temps la base de données de Yad Vashem Jérusalem et celle du Mémorial. Il est à noter que 2,6 millions de feuilles de témoignage ont été remplies par les rescapés et descendants des familles assassinées par les nazis. Cette base de données est consultable sur le site internet de Yad Vashem Jérusalem: www.yadvashem.org.

Ces feuilles de témoignage peuvent être remplies en ligne, en anglais sur le site de Yad Vashem ou en français sur le site du Comité Français, toutefois les personnes qui ne maîtrisent pas l'informatique peuvent se procurer ces documents auprès de notre Comité.

À Paris, cette collecte en France est poursuivie avec persévérance par plusieurs membres bénévoles qui répondent aux demandes et aident les demandeurs dans leurs recherches et démarches administratives.

Afin de recueillir ces feuilles de témoignage, plusieurs actions ont été menées par le Comité avec l'ensemble des délégués, des représentants des Consistoires de Paris et de province, ainsi que de nombreuses associations et

institutions concernées par l'enregistrement à Jérusalem du nom des personnes disparues.

Le Comité Français saisit toutes les opportunités pour sensibiliser les membres de la communauté juive de France et leur rappeler l'importance de cette démarche pour donner un nom, un visage et une identité à chacun des juifs et des juives assassinés par les bourreaux nazis.

*« Faire sortir de la nuit et de la nuée, en les appelant par leurs noms, les innombrables fantômes anonymes annihilés par leurs bourreaux, nommés les ombres pâles, c'est déjà les convoquer à la lumière du jour »
Vladimir Jankelevich.*

Feuilles des « survivants de la Shoah »

Depuis plusieurs années, le Comité Français œuvre également au recensement des survivants de l'Holocauste en diffusant le « questionnaire » édité à cet effet par Yad Vashem à Jérusalem et consultable sur son site.

Membres bénévoles chargés de la collecte des noms « Daf-Ed » :

Nicolas Roth, Sarah Gradwohl, Simone Levy, Simone Weiller, Sophie Zloto et Stéphane Toubanc pour les recherches généalogiques.

Contributions mémorielles

Témoignages auprès des jeunes

Les délégués régionaux et les bénévoles du Comité sont nombreux à témoigner devant des élèves, des étudiants ou des groupes de jeunes. En tant qu'enfants cachés, rescapés des camps ou survivants de la Shoah, ils racontent ce qu'ils ont vécu pendant la seconde guerre mondiale, et mettent en valeur le comportement exceptionnel des « Justes parmi les Nations » ou des anonymes qui ont contribué à leur sauvetage.

Citons tout particulièrement Édith Moskovic, Nicolas Roth et Pierre Osowiechi qui ont témoigné à de nombreuses reprises, en particulier dans les écoles, touchant ainsi plus de 2000 élèves.

Toujours aussi actif, notre Président d'Honneur, Paul Schaffer, est également intervenu dans plusieurs écoles, il a dignement représenté le Comité lors de cérémonies organisées dans la région centre par l'ONAC-VG, mais aussi à l'université de Berlin et à l'UNESCO. Notons que lors d'une de ses interventions, il a été nommé « Citoyen d'Honneur » de la ville de Soissons.

Expositions itinérantes

Dans le cadre de nos missions pédagogiques, nous continuons à faire voyager des expositions dans diverses régions de France :

« CE NE SONT PAS DES JEUX D'ENFANTS », réalisée par le musée d'art de Yad Vashem à Jérusalem, évoque différents destins d'enfants juifs pendant la shoah à travers des dessins, des jouets et des photos.

« LE SOLDAT TOLKATCHEV AUX PORTES DE L'ENFER », orienté sur le thème de la représentation de la Shoah à travers l'art pictural, propose de découvrir les dessins réalisés lors de la libération du camp d'Auschwitz par un soldat juif de l'armée rouge, peintre professionnel, qui n'ayant pas de feuilles sur lui pour réaliser ses croquis, utilisa du papier à lettre trouvé dans la « Kommandantur » du camp, à l'entête du commandant d'Auschwitz Rudolf Höss.

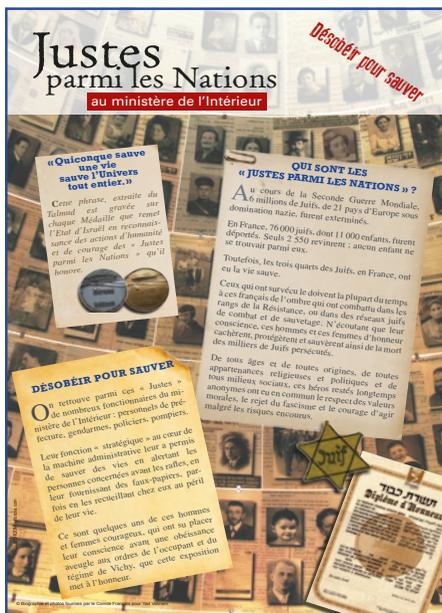
« DÉSObÉIR POUR SAUVER », réalisée par l'ONAC-VG, en partenariat avec le Comité Français, met en avant le rôle des soixante-deux policiers et gendarmes français qui ont résisté et reçu le titre de « Justes parmi les Nations ».

Elle est disponible gratuitement sur demande aux services départementaux de l'ONAC-VG. Elle a poursuivi en 2012 son itinéraire à travers la France et a été vue par plusieurs dizaines de milliers de personnes dans une grande variété de lieux, tels que mairies, musées, universités, casernes de gendarmerie... Citons quelques villes: Bordeaux, Cavaillon, Beauvais, Nancy, Romans, Puyvert, Capdenac, Saint-Laurent du Var, Acheux, Villeneuve sur Lot, Albi, Vence, Hirsingue, Orthez, Cayenne...

Réalisations en partenariat

« Des Justes parmi les nations au Ministère de l'Intérieur »

Exposition organisée en partenariat avec notre Comité. Le Ministère de l'Intérieur, très touché par l'exposition « Désobéir



pour sauver», a souhaité la présenter aux 9000 visiteurs attendus à l'Hôtel Beauveau, les 15 et 16 septembre 2012 dans le cadre des Journées du Patrimoine, en élargissant la liste des Justes à des fonctionnaires du Ministère de l'Intérieur tels Camille Mathieu, gendarme à Drancy, honoré en 1976 ou encore Camille Ernst, secrétaire général de la préfecture de l'Hérault, honoré en 1971.

Livret des « Justes parmi les Nations » de la Région Centre

La mission interdépartementale mémoire et communication Centre (MIMC), en partenariat avec Yad Vashem Jérusalem et le Comité Français, a réalisé un livre d'hommage intitulé « Les Justes parmi les Nations de la région Centre ».

Ce recueil, racontant l'histoire des 130 Justes de la région Centre, s'adresse notamment aux enseignants, qui pourront y puiser la matière nécessaire pour la transmission des valeurs de tolérance et de solidarité des Justes auprès des jeunes générations. Des extraits de témoignages des rescapés viennent s'ajouter aux récits factuels des sauvetages.

Il vient en complément de la pièce de théâtre « Juste une Cacheette? ».

Réalisation de la pièce de théâtre « Juste une Cacheette? »

« Cinq comédiens incarnent sur scène quinze protagonistes de l'histoire des Justes parmi les Nations » : un hymne aux Justes de la région Centre.



Fruit d'un partenariat entre la Ville de Blois, le musée de la Résistance, de la Déportation et de la Libération du Loir-et-Cher, et l'Office National des Anciens Combattants et Victimes de Guerre (ONAC-VG), cette pièce s'appuie sur des documents transmis par le Comité Français. Son auteur-interprète, Madeline Fouquet, la présente pour « raviver la flamme des Justes ».

Pour prendre part à l'aventure de ce spectacle, l'équipe théâtrale propose de multiples possibilités : un travail en classe sur les Justes parmi les Nations animé par le professeur, une rencontre entre les élèves et l'auteur de la pièce, un atelier théâtral, des représentations pour les élèves ou pour grand public.

Cinq représentations de cette pièce ont eu lieu à Blois (41) en février, mars et novembre 2012 et ont réuni plus de 500 spectateurs. Onze représentations supplémentaires sont déjà prévues pour 2013, dans d'autres départements.

« Les Justes et les réseaux de sauvetage de la Loire »

Réalisée en partenariat avec le Mémorial de la Résistance et de la Déportation de Saint-Étienne, cette exposition relate les actions de la résistance civile qui ont permis de sauver des Juifs de l'extermination. Inaugurée le 8 octobre 2012 par le président du Conseil Général de la Loire et le président du Mémorial de Saint-Étienne, elle a accueilli le public jusqu'en janvier 2013.



« Les Justes de l'Isère, le sauvetage des Juifs, 1940-1944 »

L'exposition rend hommage à plus d'une centaine d'Isérois reconnus Justes parmi les Nations, ainsi qu'aux autres sauveteurs restés anonymes faute de témoignage.

Cette riche exposition, agrémentée de films documentaires, de projections-débats, de spectacles et d'ateliers, a été inaugurée le 23 novembre 2012, et se poursuivra jusqu'au 20 mai 2013 au Musée de la Résistance et de la Déportation de Grenoble.

Un livret retraçant les histoires de ces Justes a été publié à cette occasion.

Les vecteurs de communication

Ils ont été entièrement repensés pour emprunter les nouvelles voies médiatiques et répondre à la considérable évolution de notre activité et à sa notoriété grandissante.

Le site internet: www.yadvashem-france.org

Au cours de l'année 2012, le site yadvashem-france.org a continué à évoluer; il constitue aujourd'hui une plate-forme adaptée aux exigences d'une activité en constante progression.

- Parmi les principales évolutions, notons la présence d'un nouvel espace dévolu au Réseau « Villes et Villages

des Justes de France », que nous avons créé pour abriter une base de données recensant les lieux de mémoire déjà présents dans les communes françaises adhérentes ou non du Réseau. Ils sont plus d'une centaine, accessibles en direct sur le site et reliés à l'ensemble du web par des liens externes, illustrant cette nouvelle facette de l'action du Comité. L'émotion et l'exceptionnelle force fédératrice qui se dégagent de la présentation des cérémonies d'inauguration, ne manqueront pas de faire des émules parmi d'autres élus locaux soucieux eux aussi d'honorer leurs Justes: c'est l'un des buts de cette mise en ligne.

Assistance à la réalisation d'expositions, publications...

Le Comité Français apporte de façon permanente des compléments d'informations à différents interlocuteurs: étudiants, universitaires, journalistes, écrivains, réalisateurs, ministères, mairies, musées, associations mémorielles, travaillant sur des thèses, articles, films, documents, expositions, conférences, journées pédagogiques etc...

Voici quelques exemples d'événements ou d'ouvrages auxquels nous avons contribué:

« **C'ÉTAIENT DES ENFANTS - DÉPORTATION ET SAUVETAGE DES ENFANTS JUIFS À PARIS** », exposition qui retrace le sort des enfants juifs au cœur de la Shoah. Inaugurée à l'Hôtel de Ville de Paris le 25 juin 2012, cette exposition a accueilli le public jusqu'en octobre 2012.

« **LA RAFLE DU VEL D'HIV, LES ARCHIVES DE LA POLICE** », exposition, organisée à la Mairie du 3e arrondissement de Paris avec la Préfecture de Police, à l'occasion du 70e anniversaire de la rafle du Vel d'Hiv. Elle s'est tenue du 16 juillet au 15 septembre 2012.

EXPOSITION AU MUSÉE D'HISTOIRE DE NANTES, qui a présenté l'histoire des onze Justes de la Loire-Atlantique, notamment le Docteur Louis Malécot, qui avait œuvré à la Baule-Escoublac, et Auguste Mousson, employé à la SNCF de Châteaubriant et sa femme Marie. Elle s'est tenue de février à novembre 2012.

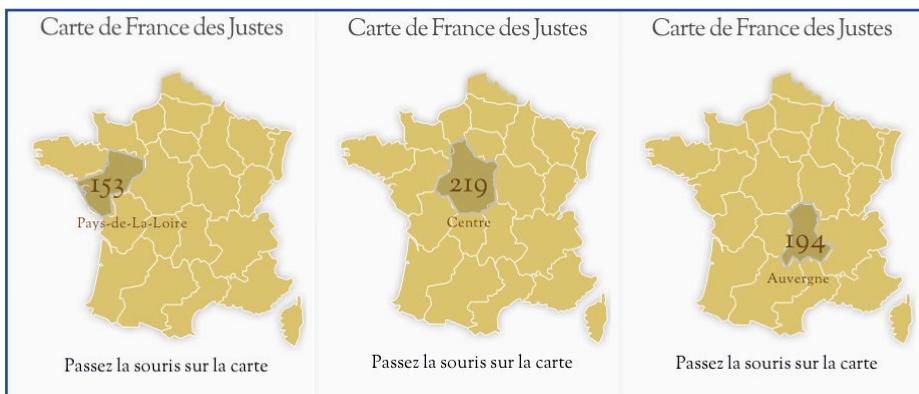


« **LES JUSTES EN FRANCE** », livre de l'historien Patrick Cabanel, publié en février 2012.

La seule histoire globale des Justes en France, en dehors de témoignages individuels ou d'étude d'une région.

QUI SONT CES HOMMES ET CES FEMMES ? Ce livre propose un portrait collectif des Justes. Certains ont été des héros solitaires, d'autres étaient portés par des milieux et même des lieux à forte personnalité. C'est peut-être la leçon de ce livre: dans la banalité du bien comme du mal, les hommes, au moment du choix, sont à la fois seuls et enserrés dans une multitude de liens.

Patrick Cabanel a tenu à remercier le Comité dans ces termes: « c'est tout simple, je n'aurais pu rédiger mon livre sans votre aide ».



- La carte de France figurant en page d'accueil a été modifiée pour présenter de façon plus pertinente la répartition géographique des Justes
- La base documentaire des Justes de France s'est considérablement enrichie. Elle est régulièrement complétée à partir des témoignages des derniers sauveurs et sauvés survivants. Fruit d'un travail commun avec Yad Vashem Jérusalem et authentique outil de référence, elle sait gagner la confiance des étudiants, des enseignants, des journalistes, des historiens et des chercheurs...

Perspectives

Le défi de l'année 2013 est de renforcer encore la notoriété du site, de développer son réseau de fidèles, d'ajouter de nouveaux liens avec les moteurs de recherche de la toile.

Par ailleurs, il est prévu d'étendre les informations aux réseaux sociaux

(principalement Facebook et Twitter) et d'insérer en ligne un bulletin d'adhésion et un appel au don.

Statistiques de visites depuis la mise en ligne du site le 25 mars 2012

Sur les 44 609 visiteurs du site,, plus de 72 % sont nouveaux, 216 704 pages ont été consultées.

- Les consultations proviennent principalement des régions francophones: 88 % de France et 4 % de Belgique, Suisse et Canada.



- Les visites arrivent majoritairement par le biais des moteurs de recherche. 71 % d'entre elles sont spontanées, sans lien avec une sollicitation du Comité.
- Les mots-clés les plus utilisés pour les recherches sont « Yad Vashem » (12 %) et « Les Justes » (4 %), le contenu le plus plébiscité concerne les Justes, puisque les 2 rubriques-phares sont « Les Justes de France » et « Qui sont les Justes ? ».

La fréquentation du site augmente régulièrement, elle a doublé depuis sa mise en ligne pour atteindre plus de 4500 visites par mois

Autant de points positifs qui démontrent clairement la notoriété grandissante des « JUSTES PARMIS LES NATIONS ».

Le Lien francophone

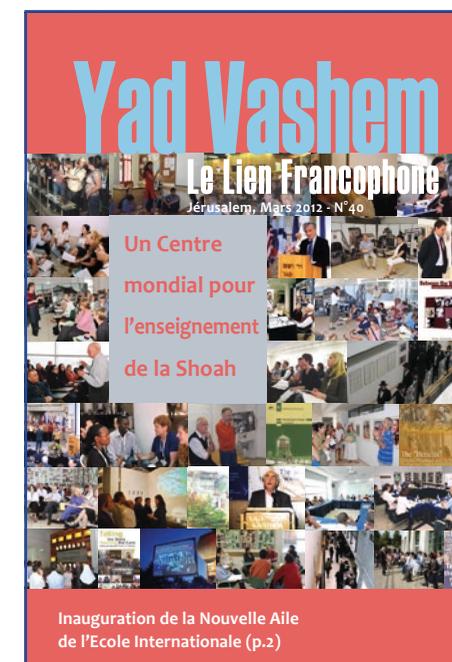
Cette revue trimestrielle, mise en page par le département francophone de l'Institut Yad Vashem de Jérusalem, comporte de nombreux articles écrits en France par des membres du Comité Français, sous la responsabilité de Sylvie Topiol (Les quatre pages centrales sont réservées au Comité Français).

Cette revue comporte à la fois des articles de fond sur la mémoire de la Shoah, des nouvelles sur les activités des pays francophones, et les actualités de Yad Vashem. Elle est diffusée auprès de plus de 6000 lecteurs, membres de l'association et sympathisants, et distribuée lors des cérémonies de remise de médaille. Tous les numéros de cette revue peuvent également être consultés sur le site du Comité Français et sur le site de Jérusalem.

Les relations avec la presse

Notre équipe communication animée par Monique Kahn, nous permet de développer la couverture médiatique des cérémonies et inaugurations, en apportant aux médias locaux une documentation précise, tant à la presse écrite qu'à la presse audiovisuelle.

Les reportages concernant les cérémonies, les inaugurations de lieux de mémoire ou autres événements d'actualité du CFYV, sont systématiquement mis en ligne sur notre site internet. Une revue de presse du web nous permet d'avoir presque immédiatement l'ensemble des reportages locaux disponibles.



Annexe I : Bilan Financier 2012

L'analyse du compte de résultat de l'exercice 2012 appelle les principaux commentaires suivants :

Le total des produits est passé de 277 200 € en 2011 à 285 150 € en 2012 soit une progression de 7 950 € (+ 2,86 %)

Cette progression est due aux produits nets des manifestations organisées par le Comité, les autres produits sont soit stables, soit en sensible diminution :

- Les dons et adhésions sont stables
- Les subventions obtenues ont diminué de 12,47 %

Les frais engagés par le comité français sont passés de 254 800 € en 2011 à 269 350 € en 2012, soit une progression de 5,71 %.

La majorité des postes de frais a augmenté, en particulier :

- Les frais engagés pour les cérémonies ont progressé de 4.790 € (+ 37 %). Il faut rappeler qu'en 2012, 78 cérémonies ont été organisées pour honorer 146 Justes parmi les Nations.
- Les frais de personnel ont augmenté de 10 460 € (+ 8,08 %)
- Le loyer et les charges ont augmenté de 7,48 %
- Les autres frais sont passés de 74 800 € à 72 270 € soit une baisse de 3 530 € (- 4,71 %)

Pour la quatrième année consécutive, le résultat net de l'exercice est positif, et fait apparaître un solde de 15 800 €.

Il est nécessaire de rappeler ici que la stabilité des comptes reste malgré tout précaire car elle dépend de facteurs

Compte de résultat simplifié (en €)		
	2012	2011
RECETTES	en €	en €
Manifestations (nettes)	37 200	7 400
Dons, adhésions	161 550	162 100
Subventions	81 050	92 900
Divers	5 350	14 800
Total	285 150	277 200
DÉPENSES		
Cérémonies	17 690	12 900
Frais de personnel	139 760	129 300
Loyer & charges	40 630	37 800
Autres charges	71 270	74 800
Total	269 350	254 800
RÉSULTAT	15 800	22 400

extérieurs pour l'essentiel : subvention de la Fondation pour la Mémoire de la Shoah, dons et adhésions qui dépendent eux-mêmes en partie du nombre de cérémonies organisées dans l'année.

Nous devons en permanence veiller au renouvellement des adhésions, un manque de fidélité se constatant chaque année, et au recrutement de nouveaux adhérents sensibilisés par nos actions.

Une association se doit de veiller à la diversification de ses sources de revenus pour protéger son avenir et pouvoir, avec une certaine autonomie, développer ses projets, comme c'est le cas pour le Comité, avec le développement de son réseau « Villes et Villages des Justes de France ».

Il faut noter, ce qui est loin d'être négligeable, que la valorisation du travail de

nos 80 bénévoles, si on devait les payer ainsi que leur déplacement peut être estimée à plus de 1 million d'euros, ce qui montre l'importance d'un tel engagement. Ce soutien en nature vient en quelque sorte s'ajouter aux dons des particuliers et il est essentiel pour notre Comité, dont le budget ne permettrait pas de rémunérer les travaux réalisés, heureusement par nos bénévoles.

Aussi, que tous les bénévoles, ainsi que tous les permanents soient ici remerciés pour leur professionnalisme et leur dévouement.

Membres bénévoles chargés de l'administration de la gestion et des finances :

Victor Kuperminc, Solange Ejchenrand, Annie Milgram et Victor Seror pour l'informatique.

Membres bénévoles chargés d'aider au bon fonctionnement de l'Association :

Elisabeth Birene, Rosy Kajman, Mireille Nadjar, Martine Terel, Eliane Ungar.

Soutenir le Comité

Comme le montrent les chiffres du compte de résultats 2012, c'est le soutien de nos adhérents et donateurs qui nous a permis de remplir nos missions.

Le nombre d'adhérents est stable et plus que jamais, nous comptons sur leur fidélité pour l'année 2013.

Le bulletin de soutien est disponible sur notre site internet, il est systématiquement envoyé par courrier avec nos publications.

Merci à tous ceux qui nous soutiennent et nous soutiendront dans la poursuite de ce travail de mémoire.

BULLETIN DE SOUTIEN

Comité Français pour Yad Vashem
 « Se souvenir du passé pour forger l'avenir »
 « Remembering the past, shaping the future »

OUI Je souhaite soutenir le comité Français pour Yad Vashem

Nom : Prénom :
 Adresse :
 Téléphone : Portable :
 E-mail :

La cotisation annuelle inclut l'envoi « du Lien Francophone »
 (3 à 4 parutions par an) et du rapport d'activité de l'association.

Nouveau membre Renouvellement

Je vous adresse la somme de :

Cotisation

Membre Actif : De 50 à 100 Euros
 Membre Bienfaiteur : De 101 à 1 000 Euros
 Membre d'Honneur : À partir de 1 001 Euros

Don :Euros

Date : Signature :

Par chèque bancaire libellé à l'ordre du Comité Français pour Yad Vashem,
 33 rue Navier 75017 Paris / Téléphone : 01 47 20 99 57
 Courriel : yadvashem.france@wanadoo.fr

Un reçu fiscal vous sera envoyé dans les meilleurs délais.
 66% de votre don est directement
 déductible de vos impôts dans la limite de votre revenu net imposable

www.yadvashem-france.org - www.yadvashem.org.il

Annexe 2

Cérémonies de remise de Médaille des Justes parmi les Nations organisées par le Comité Français pour Yad Vashem en 2012

Au cours de 80 cérémonies, dont 2 ont eu lieu à l'Institut Yad Vashem de Jérusalem, la médaille a été remise à 149 « Justes parmi les Nations » de France. Seule Madame Simone Pasquet a pu recevoir elle-même à Bourges la médaille et le diplôme, pour les autres la médaille a été remise à titre posthume à leurs ayants droit :

Le 5 janvier, à la Mairie du 16^e arr. de Paris (75016)

Aux ayants droit d'Hippolyte et Émilie LEONLEFRANC, honorés à titre posthume.

MAIRE : Claude Goasguen

CFYV : Délégué, Pierre Osowiechi -
Instruction du dossier, Régine Sigal

Le 18 janvier, à la Mairie du 12^e arr. de Paris (75012)

Aux ayants droit de Pierre et Hélène GAGNIER, honorés à titre posthume.

MAIRE : Michèle Blumenthal

CFYV : Délégué, Victor Kuperminc -
Instruction du dossier, Nicole Ryfman

Le 22 janvier, à la Mairie de Périgueux (24750 Dordogne)

Aux ayants droit d'Auguste et Alice BRIONNE, honorés à titre posthume

MAIRE : Francis Colbac

CFYV : Délégué, Michel Alitenssi -
Instruction du dossier, Françoise Perl.

Le 5 février, au Centre Spirituel « Ursulines de Jésus » de Chavagnes-en-Paillers (85250 Vendée)

Aux ayants droit de Gabrielle DOUILLARD (Mère Irène de Jésus), honorée à titre posthume.

CFYV : Délégués, Alfred Sabbah, Marie-France et Norbert Bensaadon -
Instruction du dossier, Charles Finel.

Le 7 février, à la Mairie de Neuilly-sur-Seine (92200 Hauts-de-Seine)

Aux ayants droit de Charles Julien et Berthe Émilie DE LESPINASSE, honorés à titre posthume.

MAIRE : Jean-Christophe Fromantin

CFYV : Délégués, Viviane Saül et Alain Habif -
Instruction du dossier, Nicole Ryfman.

Le 14 février, au Mémorial de la Shoah à Paris (75004)

Aux ayants droit d'Odile TEYSSENDIER DE LA SERVE - DE MORIN, honorée à titre posthume.

CFYV : Délégués, Viviane Saül et Alain Habif -
Instruction du dossier, Rose-Hélène Kreplak.

Le 22 février, à la Mairie d'Estadens (31160 Haute-Garonne)

Aux ayants droit de Roger et Marie-Louise MASSOC, honorés à titre posthume.

MAIRE : Robert Martin

CFYV : Délégué, Albert Seifer -
Instruction du dossier, Régine Sigal.

Le 22 février, à la Mairie de Gouzens (31310 Haute-Garonne)

Aux ayants droit de Jean-Marie et Clémence Berthe ORDY, honorés à titre posthume.

MAIRE : Robert Michel

CFYV : Délégué, Albert Seifer -
Instruction du dossier, Charles Finel.

Le 28 février, à Yad Vashem Jérusalem

Aux ayants droit de Marie Rose HERMANTIER (Sœur Marie Émilienne) et de Joseph CAUPERT, honorés à titre posthume.

Instruction du dossier, M. Dov Matz, Yad Vashem Jérusalem.

Le 6 mars, au Centre Culturel de Saint-Mandé (94160 Val-de-Marne)

Aux ayants droit de Robert et Giselle RIPÉ, honorés à titre posthume.

MAIRE : Patrick Baudouin

CFYV : Délégués, Viviane Saül et Alain Habif -
Instruction du dossier, Roger Chouraqui.

Le 15 mars, à l'Hôtel de Ville de Cahors (46000 Lot)

Aux ayants droit de Louis FORESTIER, honoré à titre posthume.

MAIRE : Jean-Marc Vayssouze-Faure

CFYV : Délégué, Albert Seifer -
Instruction du dossier, Françoise Perl.

Le 15 mars, à l'Hôtel de Ville de Lectoure (32700 Gers)

Aux ayants droit de Mélanie DUPRAT, honorée à titre posthume.

MAIRE : Gérard Duclos

CFYV : Délégué, Albert Seifer -
Instruction du dossier, Roger Chouraqui.

Le 16 mars, à la Mairie de Nancy (54000 Meurthe-et-Moselle)

Aux ayants droit d'Henri WEISBECKER, honoré à titre posthume.

MAIRE : André Rossinot

CFYV : Délégué, Didier Cerf -
Instruction du dossier, Régine Sigal.



Remise à la mairie du 16^e arrondissement de Paris de la médaille et du diplôme des Justes parmi les Nations à la Famille Léonlefranc pour avoir sauvé la famille Copé.

Le 22 mars, à l'Hôtel de Ville d'Épinay-sur-Orge (91 360 Essonne)

Aux ayants droit d'Henri et Marie, Georges et Germaine LEUILLET, honorés à titre posthume.

MAIRE: Guy Malherbe

CFYV: Délégué, Pierre Osowiechi - Instruction du dossier, Régine Sigal.

Le 25 mars 2012, à la Mairie de Verpel (08 240 Ardennes)

Aux ayants droit d'Albert et Suzanne DIDIER, honorés à titre posthume.

MAIRE: Jacky Nizet

CFYV: Délégué, Didier Cerf - Instruction du dossier, Léon Borocin.

Le 25 mars, à la Mairie de Cuiry-lès-Iviers (02 360 Aisne)

Aux ayants droit de Roger et Madeleine BEGUIN, honorés à titre posthume.

MAIRE: Jean-François Carlier

CFYV: Délégué, Victor Kuperminc - Instruction du dossier, Rose-Hélène Kreplak.

Le 29 mars, à la Mairie du 1^{er} arr. de Paris (75 001)

Aux ayants droit de Dora RIVIERE, honorée à titre posthume.

MAIRE: Jean-François Legaret

CFYV: Délégués, Viviane Saül et Alain Habif - Instruction du dossier, Nicole Caminade.

Le 1^{er} avril, à la Mairie de Bussière-Galant (87 230 Haute-Vienne)

Aux ayants droit de Jeanne GUILHEM, honorée à titre posthume.

MAIRE: Martine Beylot

CFYV: Délégué, Michel Alitenssi - Instruction du dossier, Rose-Hélène Kreplak.

Le 5 avril, à la Villa Masséna de Nice (06 000 Alpes-Maritimes)

Aux ayants droit de François et Éléonore GIRIBONE, honorés à titre posthume.

MAIRE: Christian Estrosi

CFYV: Délégué, Daniel Wancier - Instruction du dossier, Rose-Hélène Kreplak.

Le 16 avril, à l'OSE à Paris (75 010)

Aux ayants droit de René BOREL, honoré à titre posthume.

CFYV: Délégués, Viviane Saül et Alain Habif - Instruction du dossier, Régine Sigal.

Le 25 avril, à la Maison de retraite de Cuiseaux (71 480 Saône-et-Loire)

Aux ayants droit de Constantin et Hélène GUILLEMIN, honorés à titre posthume.

MAIRE: Daniel Bertin

CFYV: Déléguée, Annie Karo - Instruction du dossier, Nicole Caminade.

Le 3 mai, à la Mairie du 9^e arr. de Paris (75 009)

Aux ayants droit de Pierre Louis et Victorine DEGLISE-FAVRE et de Lucien et Simone FAILLE, honorés à titre posthume.

MAIRE: Jacques Bravo

CFYV: Délégués, Viviane Saül et Paul Ejchenrand - Instruction du dossier, Martine Guigon (Déglise-Favre) et Nicole Caminade (Faille).

Le 7 mai, à la Mairie de Châteauneuf-sur-Isère (26 300 Drôme)

Aux ayants droit d'Amédée et Suzanne FRANÇOIS, honorés à titre posthume.

MAIRE: Philippe Patouillard

CFYV: Délégué, Robert Mizrahi - Instruction du dossier, Léon Borocin.

Le 8 mai, à la Mairie de Castillon-Savès (32 490 Gers)

Aux ayants droit d'Ernestine DELTORN, honorée à titre posthume.

MAIRE: Jean Lacroix

CFYV: Délégué, Albert Seifer - Instruction du dossier, Régine Sigal.

Le 10 mai, au Mémorial de la Shoah à Paris (75 004)

Aux ayants droit de Marie-Laurence QUATREFAGES et de Pierre LEMPEREUR, honorés à titre posthume.

CFYV: Délégués, Viviane Saül et Paul Ejchenrand - Instruction du dossier, Charles Finel (Quatrefages) et Viviane Lumbroso (Lempereur).

Le 13 mai, à la Mairie de Saint-Vincent (43 200 Haute-Loire)

Aux ayants droit de Jacques et Marie Mathilde GIRODET, honorés à titre posthume.

MAIRE: Jean-Louis Vidal

CFYV: Déléguée, Annie Karo - Instruction du dossier, Nicole Caminade.

Le 13 mai, au Collège des Bernardins à Paris (75 005)

Aux ayants droit de Gitta MALLASZ, Juste hongroise, honorée à titre posthume.

CFYV: Déléguée, Anne-Marie Revcolevschi - Instruction du dossier, Docteur Ehud Loeb, Yad Vashem Jérusalem

Le 13 mai, à l'Hôtel de Ville de Bourges (18 000 Cher)

À Simone PASQUET.

MAIRE: Serge Lepeltier

CFYV: Délégué, Didier Cerf. - Instruction du dossier, Docteur Ehud Loeb, Yad Vashem Jérusalem

Le 15 mai, à la Mairie de Maury (66 460 Pyrénées-Orientales)

Aux ayants droit de Germaine BASTACKI et de Marius et Marcelle RIBES, honorés à titre posthume.

MAIRE: Charles Chivilo

CFYV: Délégués, Édith Moskovic et Michaël Iancu. - Instruction du dossier, Docteur Ehud Loeb, Yad Vashem Jérusalem

Le 16 mai, à la Mairie de Voiron (38 500 Isère)

Aux ayants droit de Joseph et Marie Louise THOLOZAN, honorés à titre posthume.

MAIRE: Roland Revil

CFYV: Déléguée, Annie Karo - Instruction du dossier, Sandrine Weil.

Le 16 mai, à la Mairie de Bourgoin-Jallieu (38 300 Isère)

Aux ayants droit de Jean-Louis et Pierrette Louise COUTURIER, honorés à titre posthume.

MAIRE: Alain Cottalorda

CFYV: Déléguée, Annie Karo - Instruction du dossier, Robert Sobol.

Le 20 mai, à la Mairie de Crouy (02880 Aisne)

Aux ayants droit d'Henri et Solange ARDOUREL, honorés à titre posthume.

MAIRE: Daniel Moitié

CFYV: Délégués, Viviane Saül et Alain Habif - Instruction du dossier, Françoise Perl.

Le 29 mai, à la Congrégation de Notre-Dame de Sion à Paris (75 006)

Aux ayants droit d'Albert et Marie-Louise BUSSON, honorés à titre posthume.

CFYV: Délégués, Viviane Saül et Alain Habif.- Instruction du dossier, M. Jacques Offen, Yad Vashem Jérusalem

Le 3 juin, à la Mairie de Sagy (71580 Saône-et-Loire)

Aux ayants droit de Claude François et Marie Joséphine BERTHAUD et de Ferdinand (Fernand) et Marie (Marguerite) MOREL, honorés à titre posthume.

MAIRE: Paul Colas

CFYV: Déléguée, Annie Karo, Instruction du dossier, Nicole Caminade

Le 18 juin, à la Mairie de Genouillac (16270 Charente)

Aux ayants droit de Jean Marius et Cécile AUDOIN, honorés à titre posthume.

MAIRE: Jacques Marsac

CFYV: Délégué, Michel Alitenssi - Instruction du dossier, Viviane Lumbroso.

Le 18 juin, à la Mairie de Châteaubernard (16100 Charente)

Aux ayants droit de Joseph et Henriette BRIAND, honorés à titre posthume.

MAIRE: Daniel Boyer

CFYV: Délégué, Michel Alitenssi - Instruction du dossier, Régine Sigal.

Le 21 juin, à la Mairie de Loudun (86200 Vienne)

Aux ayants droit d'Alphonse et Anne-Marie GABORIAUD, honorés à titre posthume.

MAIRE: Elefthérios Benas

CFYV: Délégué, François Gugenheim - Instruction du dossier, Nicole Caminade.

Le 24 juin, à la Mairie de Saint-Dizier-Leyrenne (23400 Creuse)

Aux ayants droit d'Eugène et Raymonde PRADAUDE, honorés à titre posthume.

MAIRE: Hervé Guillaumot

CFYV: Délégué, Pierre Osowiechi - Instruction du dossier, Nicole Caminade.

Le 24 juin, à la Mairie de Saint-Pierre-de-Fursac (23290 Creuse)

Aux ayants droit de Paul Joseph et Julienne Lucie BOUCHER, honorés à titre posthume.

MAIRE: Thierry Dufour

CFYV: Délégué, Pierre Osowiechi - Instruction du dossier, Léon Borocin.

Le 1er juillet, à la Mairie de Lichères-près-Aigremont (89800 Yonne)



Aux ayants droit d'Anne-Marie PAVOT, honorée à titre posthume.

MAIRE: Jacques Droin

CFYV: Délégué, Pierre Osowiechi - Instruction du dossier, Régine Sigal.

Le 5 juillet, à la Mairie de Nogent-le-Rotrou (28400 Eure-et-Loir)

Aux ayants droit de Georges et Claudia RUSSEAU, honorés à titre posthume.

MAIRE: François Huwart

CFYV: Délégué, Pierre Osowiechi - Instruction du dossier, Nicole Ryfman.

Le 8 juillet, à la Mairie de Neuville-sur-Touques (61120 Orne)

Aux ayants droit d'Henri et Marie Solange LECOQ, honorés à titre posthume.

MAIRE: Jean-Claude Hue

CFYV: Délégué, Didier Cerf - Instruction du dossier, Françoise Perl.

Le 15 juillet, au Pôle Culturel de l'Étang Merlin à Châteaumeillant (18370 Cher)

Aux ayants droit de Louis et Fernande SAULNIER, honorés à titre posthume.

MAIRE: Guy Bergerault

CFYV: Délégué, François Gugenheim - Instruction du dossier, Nicole Caminade.

Le 22 juillet, à Strasbourg (67000 Bas-Rhin)

Aux ayants droit de Louis Henry Auguste et Jeanne BIEBER, honorés à titre posthume.

MAIRE: Roland Ries

CFYV: Délégué, Pierre Osowiechi - Instruction du dossier, Nicole Caminade.

Le 23 juillet, à la Mairie de Figeac (46100 Lot)

Aux ayants droit de Noël GOZZI, honoré à titre posthume.

MAIRE: Nicole Paulo

CFYV: Délégué, Albert Seifer - Instruction du dossier, Nicole Caminade.

Le 24 juillet, à la Mairie de Lacaune (81230 Tarn)

Aux ayants droit d'Henri et Reine LEFEBVRE, honorés à titre posthume.

MAIRE: André Cabrol

CFYV: Délégué, Albert Seifer - Instruction du dossier, Docteur Ehud Loeb, Yad Vashem Jérusalem

Le 6 août, à la Mairie de Megève (74120 Haute-Savoie)

Aux ayants droit de François et Jeanne Olga ALLARD, honorés à titre posthume.

MAIRE: Sylviane Grosset-Janin

CFYV: Délégué, Pierre Osowiechi - Instruction du dossier, Charles Finel.

Le 26 août, à la Mairie de Villeneuve-sur-Lot (47300 Lot-et-Garonne)

Aux ayants droit d'Henriette et Zélie Jeanne LASSORT, honorés à titre posthume.

MAIRE: Patrick Cassany

CFYV: Délégué, Natan Holchaker - Instruction du dossier, Régine Sigal.

Le 2 septembre, au Cimetière de Chavanay (42410 Loire)

Aux ayants droit d'André et Germaine CELLARD, honorés à titre posthume.

CFYV: Déléguée, Monique Kahn - Instruction du dossier, Viviane Lumbroso.

Le 2 septembre, à la Mairie de Villelouet-Chailles (41 120 Loir-et-Cher)

Aux ayants droit d'Ernest et Yvonne MAURICE, honorés à titre posthume.

MAIRE: Yves Crosnier-Courtin

CFYV: Délégué, François Guguenheim - Instruction du dossier, Léon Borocin.

Le 2 septembre, à l'Espace Culturel Associé de Saint-Amand-les-Eaux (59 230 Nord)

Aux ayants droit de Madeleine DAVAINÉ, honorée à titre posthume.

MAIRE: Alain Bocquet

CFYV: Délégué, Didier Cerf - Instruction du dossier, Mme Liliane Lwow-Maier, Yad Vashem Jérusalem

Le 5 septembre, à Yad Vashem Jérusalem

Aux ayants droit d'Henry de MENTHON, honoré à titre posthume. Instruction du dossier, M. Jacques Offen, Yad Vashem Jérusalem

Le 7 septembre, à l'Hôtel de Ville de Besançon (25 000 Doubs)

Aux ayants droit de Maurice BAIGUE, honoré à titre posthume.

MAIRE: Jean-Louis Fousseret

CFYV: Délégué, Didier Cerf - Instruction du dossier, Nicole Caminade.

Le 9 septembre, à la Mairie de Saint-Médard-en-Forez (42 330 Doubs)

Aux ayants droit d'Albert Louis BERNARD, honoré à titre posthume.

MAIRE: Évelyne Flacher

CFYV: Déléguée, Annie Karo - Instruction du dossier, Nicole Caminade.

Le 12 septembre, à l'Hôtel de ville de Boulogne-sur-Gesse

(31 350 Haute-Garonne)

Aux ayants droit de Charles SURAN, honoré à titre posthume.

MAIRE: Pierre Medevielle

CFYV: Délégué, Albert Seifer - Instruction du dossier, Nicole Caminade.

Le 12 septembre, au Capitole de Toulouse (31 000 Haute-Garonne)

Aux ayants droit de Lucien et Marguerite BILLÈS, honorés à titre posthume.

MAIRE: Pierre Cohen

CFYV: Délégué, Albert Seifer - Instruction du dossier, Anne Stul et Nicole Caminade.

Le 20 septembre, à l'École Jeanne d'Arc de Chamonix (74 400 Haute-Savoie)

Aux ayants droit de Camille et Fernande CLARET-TOURNIER, honorés à titre posthume.

MAIRE: Éric Fournier

CFYV: Déléguée, Annie Karo - Instruction du dossier, Yad Vashem Jérusalem

Le 23 septembre, à l'Hôtel de Ville de Malakoff (92 240 Hauts-de-Seine)

Aux ayants droit d'Amparo PAPPO, honorée à titre posthume.

MAIRE: Catherine Margaté

CFYV: Délégués, Viviane Saül et Alain Habif - Instruction du dossier, Nicole Caminade.

Le 23 septembre, à la Mairie de Parigny (50 600 Manche)

Aux ayants droit de Lucienne Louise CHAUMONT, honorée à titre posthume.

MAIRE: Gérard Loyer

CFYV: Délégué, Pierre Osowiechi - Instruction du dossier, Régine Sigal.

Le 14 octobre, à l'Hôtel de Ville de Niort (79 000 Deux-Sèvres)

Aux ayants droit de Lucile Marie GODRIE, honorée à titre posthume.

MAIRE: Geneviève Gaillard

CFYV: Délégué, François Guguenheim - Instruction du dossier, Nicole Caminade.

Le 15 octobre, au Mémorial de la Shoah à Paris (75 004)

Aux ayants droit de Pierre et Marguerite LIGNOT et de Pierre DESCOURS, honorés à titre posthume.

CFYV: Délégués, Viviane Saül et Alain Habif - Instruction du dossier, Viviane Lumbroso (Lignot) et Rose-Hélène Kreplak (Descours).

Le 16 octobre, à l'Hôtel Pams de Perpignan (66 000 Pyrénées-Orientales)

Aux ayants droit d'Hendrik Josephus et Marcelle Marie POS, Justes hollandais, honorés à titre posthume.

MAIRE: Jean-Marc Pujol

CFYV: Délégués, Édith Moskovic et Michaël Iancu - Instruction du dossier, M. Dov Matz, Yad Vashem Jérusalem

Le 16 octobre, à la Mairie de Ceilhes-et-Rocozels (34 260 Hérault)

Aux ayants droit d'Albert Marius et Marie ANGLADE, honorés à titre posthume.

MAIRE: Gérard Gautier

CFYV: Délégués, Édith Moskovic et Michaël Iancu - Instruction du dossier, Viviane Lumbroso.

Le 18 octobre, à la Mairie de Belley (01 300 Ain)

Aux ayants droit de Pierre Félix et Anna Joséphine REVEYRON, honorés à titre posthume.

MAIRE: Jean-Marc Fognini

CFYV: Déléguée, Annie Karo - Instruction du dossier, M. Dov Matz, Yad Vashem Jérusalem

Le 18 octobre, à la Mairie d'Issy-les-Moulineaux (92 130 Hauts-de-Seine)

Aux ayants droit d'André et Evelina DOSSOGNE, honorés à titre posthume.

MAIRE: André Santini

CFYV: Délégués, Viviane Saül et Alain Habif - Instruction du dossier, Régine Sigal.

Le 21 octobre, à la Mairie de Saint-Fulgent-des-Ormes (61 130 Orne)

Aux ayants droit d'Albert et Juliette CHAUSSÉE, honorés à titre posthume.

MAIRE: Laurent Froidevaux

CFYV: Délégué, Pierre Osowiechi - Instruction du dossier, Régine Sigal

Le 22 octobre, à la Mairie du 11^e arr. de Paris (75 011)

Aux ayants droit de Charles et Jeanne DUPOUY et d'Élisabeth Louise CHABROL, honorés à titre posthume.

MAIRE: Patrick Bloche

CFYV: Délégués, Viviane Saül et Alain Habif - Instruction du dossier, Régine Sigal (Dupouy) et Léon Borocin (Chabrol).

Le 25 octobre, Salle Maugis à La Teste-de-Buch (33 260 Gironde)

Aux ayants droit de Maurice et Denise BRUNET, honorés à titre posthume.

MAIRE : Jean-Jacques Eroles

CFYV : Délégués, Michel Alitenssi et Natan Holchaker - Instruction du dossier, Nicole Caminade.

Le 28 octobre, à la Maison des Galvachers d'Anost (71 550 Saône-et-Loire)

Aux ayants droit de Pierrette PAUCHARD, honorée à titre posthume.

MAIRE : Jean-Claude Nouallet

CFYV : Délégué, Didier Cerf - Instruction du dossier, Nicole Caminade.

Le 28 octobre, à la Mairie de Cany-Barville (76 450 Seine-Maritime)

Aux ayants droit de Jules, Marie-Léontine et Marie-Thérèse ANNET, honorés à titre posthume.

MAIRE : Jean-Pierre Thevenot

CFYV : Délégués, Pierre Osowiechi et Ralph Memran - Instruction du dossier, Nicole Caminade.

Le 31 octobre, à l'Hôtel de Ville de Cannes (06 400 Alpes-Maritimes)

Aux ayants droit de Jean et Alphonsine RIVES, honorés à titre posthume.

MAIRE : Bernard Brochand

CFYV : Délégué, Daniel Wancier - Instruction du dossier, Sandrine Weil.

Le 5 novembre, à la Salle Polyvalente d'Alzonne (11 170 Aude)

Aux ayants droit de Louis et Hélène GUILHEM et d'Achille et Alphonsine HENRY, honorés à titre posthume.

MAIRE : Jean-Marie Salles

CFYV : Délégués, Édith Moskovic et Michaël Iancu - Instruction du dossier, Édith Moskovic et Rose-Hélène Kreplak.

Le 12 novembre, à la Mairie des Lilas (93 260 Seine-Saint-Denis)

Aux ayants droit de Marcelle PARET, honorée à titre posthume.

MAIRE : Daniel Guiraud

CFYV : Délégués, Viviane Saül et Alain Habif - Instruction du dossier, M. Dov Matz, Yad Vashem Jérusalem

Le 18 novembre, à la Mairie de Saint-Jean-de-la-Motte (72 510 Sarthe)

Aux ayants droit d'Eugène et Pauline FAGAULT, honorés à titre posthume.

MAIRE : Sylvain Fournier

CFYV : Délégué, François Guguenheim - Instruction du dossier, Nicole Caminade.

Le 25 novembre, à la Mairie de Pontault-Combault (77 340 Seine-et-Marne)

Aux ayants droit de Filomeno, Anna et Raymond BARONE, honorés à titre posthume.

MAIRE : Monique Delessard

CFYV : Délégué, Pierre Osowiechi - Instruction du dossier, Rose-Hélène Kreplak.

Le 25 novembre, à la Mairie de Saint-Cyr-sur-Loire (37 540 Indre-et-Loire)

Aux ayants droit de René et Émilienne RAILLON, honorés à titre posthume.

MAIRE : Philippe Briand

CFYV : Délégué, François Guguenheim - Instruction du dossier, Rose-Hélène Kreplak.

Le 2 décembre, à la Mairie de Fougerolles-du-Plessis (53 190 Mayenne)

Aux ayants droit de Victor et Germaine LEFEVRE, honorés à titre posthume.

MAIRE : Stéphane Sicot

CFYV : Délégués, Alfred Sabbah, Marie-France et Norbert Bensaadon - Instruction du dossier, Elisabeth Goldenberg et Nicole Caminade.

Le 13 décembre, à la Mairie du 19^e arr. de Paris (75 019)

Aux ayants droit de Sidoine et Yvonne CLEMENT et de Jean et Jeanne VILLOT, honorés à titre posthume.

MAIRE : Roger Madec

CFYV : Délégués, Viviane Saül et Paul Ejchenrand - Instruction du dossier, Rose-Hélène Kreplak (Clément) et Nicole Caminade (Villot)

Le 16 décembre, à la Mairie de Campagnac (81 140 Tarn)

À la Commune de Campagnac, ayant droit de l'Abbé Léopold ROUSSEAU, Juste belge, honoré à titre posthume.

MAIRE : Guy Pons

CFYV : Délégué, Albert Seifer - Instruction du dossier, Félicia Sandzer.

Le 16 décembre, à la Mairie de Saint-Antonin-Noble-Val (82 140 Tarn-et-Garonne)

Aux ayants droit de Paul et Cécilia PELLET, honorés à titre posthume.

MAIRE : Gérard Agam

CFYV : Délégué, Albert Seifer - Instruction du dossier, Docteur Ehud Loeb, Yad Vashem Jérusalem



Remise de médaille à la famille Barone à la mairie de Pontault-Combault (77)

Annexe 3

Inaugurations de lieux de mémoire en 2012

En 2012, de nombreuses communes ont tenu à honorer leurs Justes en créant des lieux de mémoire portant soit le nom d'un Juste, soit le nom emblématique « Juste parmi les Nations ». Nos délégués ont souvent été à l'origine de ces initiatives, avec les maires des communes concernées, à la suite de l'organisation d'une cérémonie de remise de médaille. Il y a, à la date d'impression de ce document, plus de 150 lieux à la mémoire des Justes et le Comité Français pour Yad Vashem souhaite amplifier ce mouvement dans le cadre du réseau « Villes et Villages des Justes de France », lancé en 2011.

Liste des inaugurations qui ont eu lieu en 2012:

Le 4 février, inauguration de la Rue Marius Montier à Châtellerauld (86100 Vienne)

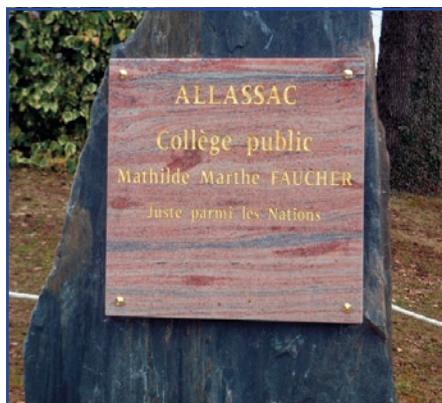
MAIRE: Jean-Pierre Abelin

DÉLÉGUÉS DU CFYV: Natan Holchaker et Michel Alitenssi

Le 17 février, dévoilement de plaque au Collège Marthe Faucher à Allassac (19240 Corrèze)

MAIRE: Gilbert Fronty

DÉLÉGUÉ DU CFYV: Jean-Raphaël Hirsch



Le 25 mars, dévoilement de plaque sur la maison familiale d'Albert et Suzanne Didier à Verpel (08240 Ardennes)

MAIRE: Jacky Nizet

DÉLÉGUÉ DU CFYV: Didier Cerf

Le 28 avril, inauguration du Square Jean Deffaugt à Annemasse (74100 Haute-Savoie)

MAIRE: Christian Dupessey

DÉLÉGUÉ DU CFYV: Herbert Herz

Le 29 avril, inauguration d'une stèle en hommage aux Justes de Libourne (33500 Gironde)

MAIRE: Philippe Busson

DÉLÉGUÉS DU CFYV: Natan Holchaker et Michel Alitenssi

Le 19 mai, dévoilement d'une plaque Daniel et Amélie Quenu au Lycée Paul Hazard d'Armentières (59280 Nord)

MAIRE: Bernard Haesebroeck

DÉLÉGUÉ DU CFYV: Didier Cerf

Le 18 juin, inauguration d'une Salle Elvire et Maurice Pouget à l'Hôtel de Ville d'Aulnay-sous-Bois (93600 Seine-Saint-Denis)

MAIRE: Gérard Ségura

DÉLÉGUÉ DU CFYV: Pierre Osowiechi

Le 19 juin, dévoilement de plaque au Parc Naturel de Sainte-Radegonde (12850 Aveyron)

MAIRE: Michel Delpal

DÉLÉGUÉS DU CFYV: Albert Seifer et Émile Frydlender

Le 23 juin, inauguration de l'Amphithéâtre Alice Ferrières au Collège Louise Michel de Ganges (34190 Hérault)

MAIRE: Michel Fratissier

DÉLÉGUÉS DU CFYV: Édith Moskovic et Michaël Iancu

Le 25 juin, inauguration du Square des Justes parmi les Nations avec pose de stèle à Aubusson (23200 Creuse)

MAIRE: Michel Moine

DÉLÉGUÉ DU CFYV: Pierre Osowiechi

Le 22 juillet, inauguration du Square des Justes parmi les Nations avec pose de stèle à Boussac (23600 Creuse)

MAIRE: Franck Foulon

DÉLÉGUÉ DU CFYV: Alain Habif

Le 22 juillet, inauguration de l'Allée des Justes à Strasbourg (67000 Strasbourg)

MAIRE: Roland Ries

DÉLÉGUÉ DU CFYV: Pierre Osowiechi



Le 20 septembre, dévoilement d'une plaque Fernande et Camille Claret-Tournier à l'École Jeanne d'Arc de Chamonix (74400 Haute-Savoie)

MAIRE: Éric Fournier

Le 21 septembre, dévoilement d'une plaque Roland et Jeanne Ricordeau dans le jardin de la Mairie d'Omonville-la-Rogue (50440 Manche)

MAIRE: Michel Canoville

DÉLÉGUÉ DU CFYV: Pierre Osowiechi

Le 24 septembre, inauguration du Square Auguste et Marie Colin à Epinal (88000 Vosges)

MAIRE: Michel Heinrich

DÉLÉGUÉ DU CFYV: Didier Cerf

Le 7 octobre, inauguration de la Place Abbé Claudius Fournier avec pose de plaque sur le Presbytère à Vers (74160 Haute-Savoie)

MAIRE: Raymond Villet

DÉLÉGUÉ DU CFYV: Herbert Herz

Le 8 octobre, dévoilement d'une plaque pour les Justes de Charente à Angoulême (16000 Charente)

MAIRE: Philippe Lavaud

DÉLÉGUÉS DU CFYV: Natan Holchaker et Michel Alitenssi

Le 21 octobre, dévoilement d'une plaque Albert et Juliette Chaussée dans la Salle des Fêtes de Saint-Fulgent des Ormes (61130 Orne)

MAIRE: Laurent Froidevaux

DÉLÉGUÉ DU CFYV: Pierre Osowiechi

Le 21 octobre, inauguration d'une stèle dans le Parc Beaumont de Pau (64000 Pyrénées-Atlantiques)

MAIRE: Martine Lignères-Cassou

DÉLÉGUÉS DU CFYV: Natan Holchaker et Michel Alitenssi

Le 11 novembre, inauguration de la Place Roger et Marie Louise Massoc à Estadens (31160 Haute-Garonne)

MAIRE: Robert Martin

DÉLÉGUÉ DU CFYV: Albert Seifer

Le 25 novembre, inauguration d'une Allée des Justes parmi les Nations à Pontault-Combault (77340 Seine-et-Marne)

MAIRE: Monique Delessard

DÉLÉGUÉ DU CFYV: Pierre Osowiechi

Le 16 décembre, inauguration d'un Rond-point à Nay (64800 Pyrénées-Atlantiques)

MAIRE: Guy Chabroux



Inauguration Allée des Justes à Strasbourg 22 juillet 2012



Comité Français pour Yad Vashem

33, rue Navier 75 017 Paris

Tél. : 01 47 20 99 57

Fax : 01 47 20 95 57

Mail : yadvashem.france@wanadoo.fr

Site Internet : www.yadvashem-france.org

Yad Vashem

Har Hazikaron

P.O.B 3477

Jérusalem 91034

Israël

Site Internet : www.yadvashem.org

Avec le soutien de la

